

La crise de l'extinction en Australie et la réforme du droit national de l'environnement

NOTANT que l'Australie est l'un des 17 pays du monde dont la biodiversité est extraordinaire ;

PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉ par l'extinction de trois espèces de vertébrés en Australie depuis 2009 ;

PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉ en outre par le fait qu'un certain nombre d'écosystèmes en Australie présentent des signes d'effondrement ;

S'INQUIÉTANT du fait que l'Australie a été identifiée comme étant un point névralgique de la déforestation mondiale ;

PRÉOCCUPÉ par le fait que depuis l'entrée en vigueur de la loi nationale sur l'environnement en Australie, on estime que plus de 7,7 millions d'hectares d'habitats d'espèces figurant sur la liste nationale des espèces menacées ont été détruits ;

NOTANT que l'Australie est en train de réviser sa législation nationale sur l'environnement, l'*Environment Protection and Biodiversity Conservation Act* ;

NOTANT EN OUTRE les liens entre le bien-être communautaire, les résultats en termes de santé humaine et un environnement sain ; et

NOTANT ÉGALEMENT que le Gouvernement australien, en tant qu'État partie à la Convention sur la diversité biologique, a l'obligation d'atteindre les objectifs de la Convention ;

Le Congrès mondial de la nature 2020 de l'UICN, lors de sa session à Marseille, France :

DEMANDE au gouvernement australien de faire preuve de résolution en matière de protection de l'environnement et de veiller à ce que la réforme de sa législation nationale sur l'environnement aboutisse afin de :

- a. empêcher la destruction des forêts primaires, des vestiges de forêt, des forêts matures ou des forêts à haute valeur de conservation ;
- b. prévenir l'extinction évitable de la faune et de la flore indigènes ;
- c. protéger et restaurer les zones clés pour la biodiversité, les communautés écologiques menacées et les espèces menacées, notamment grâce à la protection stricte de leurs habitats essentiels ;
- d. éviter l'introduction d'espèces envahissantes et réduire l'étendue actuelle, la propagation et la taille de la population de ces espèces ;
- e. réduire considérablement la pollution par les gaz à effet de serre en Australie et augmenter la séquestration du carbone dans les paysages terrestres et marins riches en biodiversité ;
- f. protéger les zones du patrimoine mondial, les sites du patrimoine national, les zones humides d'importance internationale et le système de réserves nationales contre tout développement non durable, et assurer une gestion adéquate ;
- g. protéger les réserves d'eau douce et les autres zones essentielles aux services écosystémiques ;
- h. réduire au plus près possible de zéro la pollution de l'air, la pollution par le plastique et la pollution chimique ;
- i. protéger efficacement la faune sauvage australienne contre le commerce illégal et la pêche non durable ;
- j. fournir aux communautés des informations transparentes et un accès à la justice ;
- k. s'assurer que les décisions sont prises en fonction des meilleures données scientifiques disponibles ; et
- l. créer une obligation positive pour les gouvernements d'élaborer des instruments de réduction des menaces et de planification du rétablissement, et d'y consacrer les ressources nécessaires ;